



Ordre du jour du Conseil communautaire du 22 mars 2023

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2023

Décisions prises par le Président en vertu de ses délégations.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Modification de la représentation de la CCAC au SITRARIVE
2. Mise en place d'un groupement de commandes coordonnée par l'Aire Cantilienne pour la passation des contrats d'assurances

FINANCES

3. Attribution des subventions aux associations
4. Fixation du produit de la taxe consacrée à la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) au titre de l'année 2023

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

5. Passation d'une convention entre le SMDO et la CCAC pour le remboursement des dépenses de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place du tri hors foyer
6. Budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés : admission en non-valeur de produits de la redevance incitative

MOBILITES

7. Passation d'un avenant n°1 à la convention d'exploitation de la ligne R2 entre KEOLIS VAL D'OISE et la CCAC
8. Convention de partenariat entre le pôle énergie Hauts de France et la CCAC relative à une étude d'opportunité sur la mobilité hydrogène

PETITE ENFANCE

9. Passation d'un avenant n°2 au contrat de Délégation de service public pour la gestion de la crèche à proximité de la gare de Chantilly/Gouvieux

GENS DU VOYAGE

10. Modification des tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

11. Soutien financier de la CCAC au projet de création d'une Maison d'assistantes maternelles par l'AFASEC